

En cette période exceptionnelle, les réservations de nos séjours vacances restent ouvertes. Les équipes œuvrent à proposer des séjours vacances qui gardent l'âme des colonies où les jeunes passeront des moments conviviaux et inoubliables dans ce contexte particulier.

Un travail d'adaptation du respect des conditions sanitaires est réalisé par les équipes des centres de vacances. Les enfants et les jeunes seront accueillis dans des locaux prévus et adaptés aux mesures de distanciation sociale et aux mesures sanitaires conformément à la législation en vigueur. Dans les séjours vacances proposés par LesPEP64, l'encadrement sera prévu pour une organisation en petits groupes, avec des espaces dédiés à chacun.

Nos professionnels rivalisent d'inventivité pour adapter et créer de nouvelles organisations de séjours vacances. Ils travaillent également à proposer des « vacances autrement/vacances apprenantes » aux enfants ; dans un objectif de reconnexion aux apprentissages de manière ludique et adaptée.

MESURES SANITAIRES ADOPTEES :

1) Le transport

L'arrivée et départ du centre sont organisés par la famille ou accompagnant, aucun convoyage ne sera organisé par LesPEP64.

Pendant le séjour et selon les activités, le transport est organisé par l'établissement. (Le transport des activités seront réduit au strict minimum.)

Le nombre d'occupants par véhicule est adapté de manière à assurer la distanciation sociale entre les passagers (1 enfant par rangée).

Un lavage des mains à la montée dans le véhicule pour tous les occupants est obligatoire.

Le chauffeur et les personnes de plus de 12 ans doivent porter un masque.

Le véhicule est aéré et désinfecté à l'issue de chaque transport.

2) L'hébergement

Les centres de vacances sont organisés en unité d'hébergement. Le nombre de lits sera adapté dans chaque chambre pour accueillir les jeunes dans les conditions sanitaires fixées par la législation. Les jeunes seront installés avec les enfants du même séjour.

Nous essaierons au maximum de respecter les tranches d'âge dans chaque chambre. Nous continuons à respecter la non-mixité.

3) Les circulations

Lorsque possible, un sens de circulation est mis en place, avec un marquage au sol, afin d'éviter les croisements des personnes. Si ce n'est pas possible, les déplacements sont échelonnés. La capacité d'accueil d'une pièce est repérée sur chaque porte, en lien avec le dimensionnement de la pièce.

4) Salle d'activité

Une salle d'activité sera attribuée à chaque groupe et correspondra à l'unité d'hébergement. Il n'y aura pas d'activité ou veillée commune entre les groupes sauf distanciation possible (ex des jeux ou veillées d'extérieurs). Les jeux éducatifs utilisés au cours de la séance, sont affectés à un usage individuel et désinfectés après chaque utilisation.

Les salles d'activités sont aérées 3 fois par jour pendant 10 minutes.

5) En activité

Les activités se feront en groupe de 12 enfants maximum.

Les activités se feront au maximum en extérieur, en évitant les jeux de contact ou trop sportifs.

6) Déplacements

Une distance d'1 m sera retenue entre les enfants qui se déplaceront en file indienne, les autorisations, horaires de plage ne sont pas encore parvenus à ce jour

7) Aux sanitaires

Chaque jeune est accompagné lors de ses déplacements aux toilettes, Même en journée ils utiliseront les toilettes de leur unité d'hébergement. L'accompagnateur désinfecte les toilettes en suivant.

Le lavage des mains à l'eau et au savon est imposé après le passage aux toilettes. Des essuie-mains en papier à usage unique sont mis disposition.

L'entretien et désinfection des sanitaires est réalisé 2 fois par jour.

8) Au réfectoire

La mise du couvert et le service à table sont assurés par le personnel.

L'arrivée des jeunes au réfectoire s'effectue de manière échelonnée, avec lavage des mains systématique avant et après le repas.

L'installation à table s'effectue par groupe d'hébergement de manière à respecter la distance physique nécessaire.

L'aide au repas, est assurée par les professionnels, qui portent un masque lors de l'accompagnement.

L'entretien du mobilier, des sols et des surfaces est assuré après chaque utilisation. L'aération de la pièce est réalisée avant et après le service.

9) La situation médicale de l'enfant / Suivi référent COVID

Nous vous conseillons de prendre avis auprès du médecin traitant de votre enfant pour vous informer sur les facteurs de vulnérabilité de votre enfant et d'éventuelles recommandations à nous communiquer dans le cadre de son accompagnement, au regard du virus Covid-19.

Un référent COVID sera identifié sur chaque séjour de vacances pour suivre les protocoles sanitaires mis en place.

10) Le port du masque

Les enfants de plus de 12 ans doivent porter un masque ; s'ils ne peuvent le garder, nous adapterons les modalités d'accompagnement à cette donnée. Pour les enfants de moins de 12 ans, pas d'obligation.

Les familles fourniront les masques. S'il s'agit de masques lavables, le centre se chargera de les laver. Des visières de protection peuvent être proposées si la législation le prévoit.

Les professionnels sont tenus de porter des masques devant les enfants.

11) L'apparition de symptômes évocateurs du Covid-19

La surveillance de l'apparition des symptômes suivants sont observés chez votre enfant : température, toux, symptômes rhinopharyngés, gêne respiratoire, diarrhée, douleurs abdominales, lésions cutanées sur les mains et/ou les pieds (ulcérations, engelures..), perte de l'odorat, perte du goût.

Le jeune sera alors isolé avec un masque dans une pièce de confinement, dans l'attente de son retour à domicile.

En cas avéré de Covid-19 au sein de l'établissement, nous préviendrons les autorités sanitaires ainsi que la DDCS. Nous appliquerons les recommandations des autorités sanitaires, en matière de dépistage et d'isolement.

12) L'entretien des locaux

De manière générale, l'entretien des locaux est assuré 2 fois par jour, selon un protocole de nettoyage et de désinfection spécifique du matériel, du mobilier, des sols et des points de contact.

L'aération des locaux est effectuée 3 fois par jour.

L'entretien et la désinfection des locaux et du matériel, préparatoire à l'arrivée des groupes seront réalisés avant la réouverture de la structure et quotidiennement selon le protocole établi.

13) L'entretien du linge

Chaque jeune devra avoir un sac de linge sale à usage unique. L'objectif vise, là aussi, la restriction des contacts afin de limiter la propagation du virus.